

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

MISSION LOCALE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET DES ENVIRONS
MISSION LOCALE DE PLAISIR VAL-DE-GALLY

SQYWAY 1625
PRENEZ LA BONNE DIRECTION





SOMMAIRE



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

4

NOTRE ORGANISATION

4

L'APPROCHE GLOBALE ET LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

5

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

5

DES ACTIONS BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

15



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

18

L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN 2017

18

LES 1457 NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

22

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

25

LES ACTES PROFESSIONNELS

27



L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

31



ACTIVITÉ DES SITES

33



NOMBRE DE JEUNES PAR COMMUNE

38

2017



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

NOTRE ORGANISATION

Nos deux missions locales réunies couvrent 22 communes. Les douze communes composant Saint Quentin en Yvelines, qui sont des communes urbaines et 10 autres communes plutôt rurales.

Au jour de la fusion, voici notre organisation :

- **Quatre sites d'accueil** : Élancourt, Guyancourt, Plaisir et Trappes (seule antenne mono-communale) ouverts toute la semaine dans des locaux spécifiques mis à disposition et identifiés comme tels, afin d'assurer un accueil de proximité, chacun accueillant entre 1000 et 1500 jeunes par an
- **Cinq permanences** (Magny, Les Clayes sous bois, Villepreux, Voisins et Beynes), une à deux matinées par semaine
- **Un point de rencontre** tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC
- **Le Siège à Trappes**, où sont organisées certaines actions collectives, telles les Parcours d'Orientation Professionnelle ou les Rendez-Vous de l'Insertion, et où sont aussi remises les aides financières gérées par la Mission Locale. Le siège héberge aussi les postes uniques et les responsables de service
- Donc trois services, **le Service Accueil, le Service Orientation-Formation et le Service Emploi et Relations Entreprises.**

Les sites d'accueil et le siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou avec des partenaires. Le site de Plaisir assure une nocturne jusqu'à 20 heures le jeudi soir afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement des jeunes indisponibles en journée car en emploi ou en formation.

Avec la fusion, une réflexion est engagée afin de repenser notre couverture territoriale. Les pistes vont du maintien de l'existant à un site unique en passant par la fermeture d'une ou plusieurs antennes. Nous réfléchissons aussi à l'ouverture de permanences dans les communes dont nous accueillons plus de 100 jeunes, soit Coignières, La Verrière et Maurepas, voire de tenir des points de rencontre dans des lieux fréquentés par les jeunes, telles certaines enseignes de restauration rapide. Avec deux incontournables, maintenir une présence forte à Trappes, car c'est la ville dont nous accueillons le plus de jeunes et elle est centrale par rapport à Saint Quentin en Yvelines, ainsi qu'à Plaisir. Cette réflexion doit prendre en compte plusieurs paramètres, tels l'accessibilité en transports en communs, le coût de location, car actuellement 4 de nos 5 sites nous sont mis à disposition gracieusement,... mais aussi les économies réalisables sur les frais fixes de fonctionnement de chaque site.



Cela constitue aussi l'occasion de repenser nos modalités de relation et de travail avec les jeunes. Bien sûr nous devons accroître notre présence et visibilité numérique, et les services et informations délivrés par ce canal. Cependant, nous sommes une des dernières institutions où les usagers ne déclinent pas leur identifiant à l'accueil, mais leurs noms et prénoms. Car, fidèles aux principes préconisés par Bertrand Schwartz, nous considérons que la clé de la réussite de notre action est la relation humaine et les liens qui se nouent dans le cadre de l'accompagnement individualisé et personnalisé que nous proposons.

L'APPROCHE GLOBALE ET LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le rapport que Bertrand Schwartz a remis au premier ministre en 1981 proposant la création des Missions Locales, comprenait plusieurs préconisations innovantes alors. Parmi celles-ci, il y a l'approche globale.

Elle se définit comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir,... Cela nous permet de travailler avec le jeune sur un diagnostic partagé, de définir ensemble des objectifs réalistes et un plan d'action, qui pourront être réajustés au cours de l'accompagnement. Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi de terrain très développé.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

🕒 Travailler le projet professionnel

Cela constitue la première et incontournable étape de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, et sans doute la plus complexe. Les conseillers peuvent proposer aux jeunes plusieurs outils afin de travailler cette question.

La majorité des jeunes que nous accueillons, n'a pas beaucoup travaillé la question de son choix d'orientation professionnelle, et ils ne connaissent bien souvent que quelques métiers, ceux qu'exercent leurs proches, sans en connaître les conditions réelles d'exercice.

Différents dispositifs ou types d'accompagnements peuvent être proposés en fonction du degré d'avancement ou de maturité du jeune sur cette question.

Aussi pour ceux qui ne connaissent pas du tout le monde du travail et n'ont pas réellement de projet, la Région Ile de France propose des formations longues d'Elaboration de Projet Professionnel.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Jusqu'à cette année, la Région Île-de-France avait confié aux Missions Locales, la réalisation de Parcours d'Orientation Professionnelle, qui se déclinaient sous deux formes, une forme individuelle qui s'apparentait aux bilans classiques et une forme collective à destinations de ceux qui ne souhaitaient pas mener un travail d'élaboration long. La Région a décidé qu'à partir de 2018, cette subvention sera fondue dans la subvention de fonctionnement, laissant ainsi la liberté aux Missions Locales de proposer ou non des prestations d'orientation. Convaincus de l'intérêt pour les jeunes de leur proposer une prestation en interne nous avons travaillé avec les animatrices des POP à une nouvelle prestation qui essaie de combiner les atouts du travail en individuel et du travail en collectif. Nous espérons ainsi pouvoir accompagner dans leur travail d'élaboration de projet plus de jeunes que précédemment, notre objectif étant de deux cents jeunes.

Les conseillers peuvent aussi avec des jeunes ayant bien avancé dans ce questionnaire, creuser et affiner leur projet dans le cadre de l'accompagnement individuel en leur proposant souvent de le valider via des stages pratiques en entreprise dans le cadre des PMSMP.

🕒 La documentation - communication

Le travail sur le projet ou la recherche de formation impliquent de mener une recherche documentaire, qui peut être fastidieuse et chronophage. Nous avons donc une documentaliste à qui nous confions trois missions. Intervenir lors des prestations d'orientation afin d'affiner la connaissance des métiers et des filières de formation, recevoir en individuel les jeunes qui formulent une demande complexe, et mettre à jour le fond documentaire à destination des conseillers. La documentaliste prend aussi en charge la conception des outils papier de communication et la mise à jour de notre site internet.

🕒 Suivre une formation afin d'accéder à un emploi

Plus de 40% de notre public n'a validé aucun diplôme, et seulement environ un tiers a obtenu un diplôme de niveau BAC ou plus, ce diplôme n'étant pas forcément à visée professionnelle. En même temps que s'est développé le chômage de masse, les entreprises déplorent une inadéquation entre le contenu des formations professionnelles et leurs besoins en compétences.

La question de l'accès à une formation a été travaillée avec environ la moitié des jeunes. Cela recouvre des projets et des besoins très différents qui vont de l'apprentissage du français, voire de l'écriture, à de la remise à niveau dans les compétences de bases, à des préparations aux concours, et à la préparation d'une qualification qui peut aller du niveau CAP au niveau BAC plus quatre. Nous travaillons principalement avec l'offre de formation professionnelle généralement rémunérée mise en place par la Région Ile de France, mais aussi nous pouvons accompagner les jeunes dans une démarche de rescolarisation et bien sûr nous les aidons à se former via les contrats en alternance.

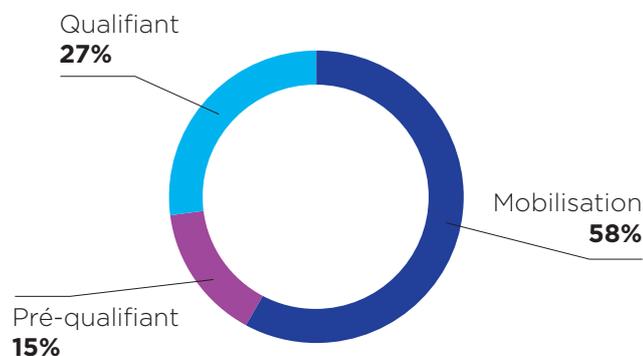


Ainsi, d'avril à octobre nous proposons chaque semaine, un atelier consacré à la recherche de contrat en alternance, en partenariat avec le CIO, le CIOP, la Chambre des Métiers, École et vie Locale et nos parrains. 80 jeunes en ont bénéficié cette année, et un tiers a accédé à un contrat en alternance.

Nous avons aussi organisé deux "quinzaines de l'alternance", aux moments porteurs pour trouver un contrat, l'une en juin et l'autre en septembre. Durant ces quinze jours, nous proposons aux 94 jeunes qui y ont participé, de finaliser leur pré-inscription en CFA, et de participer à des ateliers de prospection physique et téléphonique, et de préparation aux entretiens. Durant la quinzaine organisée en septembre, les jeunes ont pu bénéficier du forum départemental organisé par les deux Développeurs de l'Apprentissage Territorial, portés par les Missions Locales des Yvelines.

Afin de pouvoir mieux accompagner les jeunes dans leurs recherches de contrats en alternance, nous répondons à des appels à projet spécifiques. Ainsi durant l'été 2015, l'État avait lancé un appel à projet pour la mise en place d'un accompagnement pour les jeunes recherchant un contrat d'apprentissage, pour une action à mettre en œuvre en 2016. 50 jeunes en avaient bénéficié, et 17 ont signé un contrat d'apprentissage, 1 un contrat de professionnalisation, 4 un CDI ou CDD de plus de 6 mois, et 9 sont entrés en formation qualifiante, ce qui est très satisfaisant. Mais pour 2017, pas de nouvel appel à projet de la part de l'État. Nous avons cependant continué à accompagner les jeunes vers l'apprentissage, mais de façon moins structurée et suivie. Puis durant l'été 2017, la Région IDF nous a proposé un appel à projet. Nous avons répondu et mènerons une action spécifique avec au moins 62 jeunes.

805
jeunes entrés
en formation 





L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Voici les principaux secteurs recherchés par les jeunes : la santé et l'aide à la personne, l'animation et le sport, le transport, la restauration, l'informatique, le commerce et le bâtiment.

Lorsque les jeunes sont en formation, nous essayons d'avoir des temps de suivi avec eux et leurs formateurs, et d'être présents lors des remises de diplôme comme avec l'E2C ou l'Ecole Jeanne Blum, et nous participons aux commissions de suivi ou de pilotage.

Nous proposons aussi à des organismes locaux de venir présenter aux jeunes leurs formations et de procéder à la première étape du recrutement, tout comme nous invitons régulièrement des organismes à présenter leurs actions en réunion de conseillers.

Nous participons aussi aux plateformes de décrocheurs, à diverses réunions institutionnelles avec les financeurs, et aux actions telles les forums ou les rencontres de CFA, organisées par la DAT sud Yvelines.

🔗 L'accompagnement à la recherche d'emploi

La recherche d'un emploi constitue la première demande des jeunes, même si pour certains jeunes, cette demande, comme nous venons de le voir nécessite la mise en place d'étapes en amont.

Nous avons donc fait le choix d'affecter à chaque site un conseiller entièrement dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi. Lorsque les conseillers « accueil » estiment qu'un jeune est prêt à mener à bien une recherche active d'emploi, ils l'orientent vers les ateliers du service emploi. Ces ateliers sont de deux types, les ateliers de recherche d'emploi (ARE) et les ateliers de technique de recherche d'emploi (TRE).

+700
de
ateliers
programmés



→ Les ateliers Techniques de Recherche d'Emploi

Ces ateliers ont pour objectif de travailler avec le jeune les outils de la recherche d'emploi en le rendant acteur de leur élaboration. Maîtriser ces outils, comme le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et la préparation et la simulation d'entretien, est indispensable pour que la recherche d'emploi ait de bonnes chances d'aboutir.



Et, nous devons faire beaucoup de pédagogie en ce sens, car spontanément les jeunes préfèrent par exemple recopier un modèle type de lettre de motivation, ou attendent qu'on la rédige à leur place. Ces ateliers se déroulent au siège de la Mission Locale, chaque semaine. Cette centralisation de service permet aux jeunes de sortir, un minimum, de leur quartier, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'objectif de ces ateliers est que les jeunes coconstruisent avec l'animateur de l'atelier leurs propres outils personnalisés de recherche d'emploi et se les approprient. Ainsi, ils apprennent à se vendre, à se connaître et à avoir confiance en leurs compétences, afin de mettre en valeur ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent faire sur le papier et à l'oral. Ils sont alors prêts à entendre les besoins des recruteurs et à y répondre.

→ Les ateliers de Recherche d'Emploi

Ces ateliers se déroulent, contrairement aux TRE, sur les 3 antennes de la Mission Locale. Lorsque les conseillers orientent les jeunes au service emploi, ceux-ci doivent participer en premier lieu à l'atelier « Accueil Nouveaux ». Lors de cet atelier, le conseiller emploi présente les services qui leur sont proposés et fait un premier diagnostic des outils à mettre en place (CV, lettre de motivation, etc.). Ces ateliers sont proposés 3 fois par semaine sur les antennes. Sur Plaisir, cet atelier prend la forme d'un cercle de chercheurs d'emploi, ce qui permet de s'appuyer sur la dynamique et l'entraide, mais restreint le nombre de bénéficiaires.

Nous constatons une baisse régulière de la fréquentation de ces ateliers depuis plusieurs années. Nous sommes convaincus de la plus-value qu'apporte l'accompagnement à la recherche d'emploi pour des jeunes qui souvent manquent de méthode et de persévérance, et préfèrent aller de temps en temps sur internet consulter les offres. Nous devons donc repenser très rapidement notre offre d'accompagnement vers l'emploi.

🕒 La relation entreprise

Nous intervenons sur un territoire où le marché de l'emploi est très dynamique, mais parfois élitiste. Or nos jeunes commencent leur vie professionnelle et n'ont guère eu l'occasion de faire leurs preuves, ce qui les handicape lorsqu'ils candidatent sur les offres publiques. C'est pourquoi dès la création de la Mission Locale, nous avons souhaité travailler avec les entreprises locales.

Cela peut nous permettre de négocier qu'elles ajustent leurs attentes aux profils de nos jeunes, qu'elles modifient leurs pratiques de recrutement, par exemple en proposant en amont une PMSMP, et afin de sécuriser l'intégration de proposer un accompagnement dans l'emploi. Nous leur proposons aussi de faciliter leurs recrutements, par exemple en les invitant à les réaliser dans nos locaux, souvent sous forme de job dating. Par ailleurs, signant pour le compte de l'Etat les contrats aidés, nous les informons sur les mesures en faveur de l'emploi des jeunes.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

À ce sujet, nous ne pouvons que regretter le coup de frein brutal de l'été 2017 sur les contrats aidés et l'arrêt des emplois d'avenir, qui avaient permis à plus de 800 jeunes peu ou pas qualifiés d'accéder à un emploi durable.



→ Le Forum Emploi Spécial Jeunes

Dans le cadre de la semaine de l'emploi, nos deux Missions Locales ont organisé un forum emploi spécial jeunes au gymnase de la clef Saint-Pierre à Élancourt. 28 entreprises, proposant 54 offres et plus de 150 postes, y ont tenu un stand. 127 jeunes s'y sont rendus et ont eu à 201 entretiens sur place. Moins d'un mois après le forum, 20 jeunes étaient embauchés ou suivaient une PMSMP.

→ Le marathon de l'emploi

Les missions locales des Yvelines ont organisé une journée de marathon de l'Emploi. Une dizaine de binômes de jeunes, accompagnés par un conseiller de la mission locale, ont prospecté les commerces de plusieurs centres commerciaux. L'objectif était de recueillir des offres d'emploi ou de contrat en alternance, mais aussi surtout de dédramatiser pour les jeunes le contact employeur et la prospection directe. Globalement, les employeurs se sont montrés très coopératifs, les jeunes ont visité 125 entreprises, recueilli 51 offres, plusieurs jeunes ont eu un entretien et une proposition sur place.

→ Les contrats aidés

Nous avons signé 102 contrats aidés au cours du premier semestre, dont 89 Emplois d'Avenir, et nous pensions largement dépasser les 200 à la fin de l'année. Mais les orientations gouvernementales en ont décidé autrement.



Cela a fortement perturbé la relation que nous avons avec certains employeurs, car d'une part ils avaient prévu de proposer des contrats aidés et d'autre part les orientations étaient assez floues, et fluctuantes.

→ Les recrutements collectifs

Lorsque des employeurs nous confient des offres pour plusieurs postes, nous leurs proposons de venir organiser le recrutement dans nos locaux. Ainsi, ils peuvent dans un premier temps en collectif, présenter leur entreprise et les postes à pourvoir, puis recevoir les jeunes en entretien individuel. Les employeurs cherchant l'efficacité, ces recrutements leurs permettent de gagner du temps en évitant la gestion des candidatures papier, et en recevant un nombre important de candidats le même jour. Les jeunes Mission Locale sont, par ailleurs, préparés en amont grâce à des ateliers préparation et simulation d'entretien.

🔗 Sécurisation financière des parcours

Durant leur accompagnement, les jeunes sont parfois confrontés à des dépenses que ni eux ni leurs parents ne peuvent prendre en charge.

L'attribution de ces aides vise à sécuriser le parcours du jeune, et relèvent des aides sociales facultatives. Ces demandes peuvent concerner des besoins primaires tels la subsistance ou l'hygiène, la mobilité, titres de transport et préparation du permis, le financement d'un projet de formation, de l'équipement professionnel, des situations de surendettement, des amendes,... Or les fonds alloués aux dispositifs d'aides que nous pouvons mobiliser ont tendance à diminuer régulièrement, et aujourd'hui, nous utilisons essentiellement les chèques mobilités financés par la Région, l'allocation PACEA classique et Garantie Jeunes financées par l'État, et le Fond d'Aide aux Jeunes, financé par le département.

Nous avons essayé de développer le Micro Crédit Social, car nous considérons que c'est un bon outil d'éducation au crédit et à la gestion du budget, mais le dossier est lourd à constituer alors que les demandes sur internet sont bien plus simple.

🔗 L'accès des jeunes au logement

Au cours de leur stabilisation professionnelle, ou personnelle et affective, nombre de jeunes souhaiteront décohabiter et prendre leur autonomie, mais l'accès au premier logement n'est pas toujours simple. Et il y a aussi les jeunes qui n'ont pas d'hébergement stable. Cela concerne 10% des premiers accueils. Si peu se déclarent SDF, certains squattent en foyer, sont placés en hôtel, ou hébergés très provisoirement par des amis ou leur famille élargie.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

541 jeunes ont abordé
la question du logement
avec leur conseiller

Afin d'aider les jeunes à accéder à un logement stable, nous pouvons compter sur le CLLAJ SQY, qui d'une part les informe et les accompagne dans leurs démarches, et d'autre part intervient auprès des jeunes en Garantie Jeunes.

Pour les jeunes qui ne peuvent encore accéder au logement autonome, nous avons la chance d'avoir quatre Résidences pour Jeunes Actifs sur le territoire et plusieurs structures d'hébergement spécifiques.

Et pour les jeunes qui sont dans l'urgence ou n'ont pas la stabilité de revenus permettant d'intégrer ces structures, nous sommes de plus en plus démunis, car le SIAO et le 115 n'ont pas toujours la capacité et la réactivité nécessaire pour répondre aux besoins.

🔗 L'accès des jeunes à la santé

652 jeunes ont abordé
la question de la santé
avec leur conseiller

Si il est un sujet, spontanément peu abordé par les jeunes, c'est bien celui de la santé. Soit parce qu'à leur âge cela ne fait partie de leurs priorités, soit parce que lorsqu'ils y sont confrontés, cela renvoie à l'intime, pose problème,... et qu'ils ne voient pas toujours en quoi cela peut faire obstacle à leur insertion professionnelle.

Cependant, nous nous devons de les sensibiliser à quelques fondamentaux, tels, l'accès au droit et les démarches à effectuer pour bénéficier d'une couverture maladie, et si besoin d'une complémentaire, ou la prévention, que cela concerne la santé générale, mais aussi les conduites à risques, et les relations amoureuses.

Et il y a aussi les thèmes qu'il est parfois plus difficile d'aborder, tels la souffrance psychique ou le handicap, qui font souvent l'objet de déni de la part des jeunes, ce qui ne facilite pas l'accompagnement aux démarches.

Nous travaillons étroitement avec des partenaires tels que l'Institut de Promotion de la Santé, les Médecins Bénévoles, le Planning Familial.

Nous proposons aussi en interne un lieu d'écoute psychologique (voir actions spécifiques).



📍 La Mobilité internationale

85 jeunes

Acquérir une expérience à l'étranger, que ce soit dans un but linguistique, professionnel, ou humanitaire, outre l'impact personnel que cela provoque, apporte bien souvent un plus important sur le CV et dans les démarches de recherche d'emploi.

Plusieurs dispositifs existent afin de préparer les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude, au départ et les accompagner sur place, tant en Europe que dans d'autres pays tels que le Canada. Désireux de développer notre accompagnement à la mobilité internationale, nous avons proposé à notre référent de participer à deux voyages d'étude et d'échange au Québec et à Berlin. Depuis son retour, elle organise tous les deux mois des réunions d'information collective sur ce thème, auxquelles participent 15 jeunes en moyenne. Et chaque fois, 2 à 4 jeunes s'engagent ensuite dans des démarches afin de mener à bien un projet à l'étranger.

📍 La culture

Notre objectif est de proposer aux jeunes de sortir de leur quotidien en les accompagnant pour assister à des spectacles qui ne font pas partie de leurs pratiques. Cette action a été initiée avec le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, qui est la salle qui nous accueille le plus souvent, mais nous travaillons aussi la Merise ou la Ferme de Bel Ebat, et en 2018 nous commencerons à travailler avec les salles des nouvelles communes.

Généralement, les chargés de communication des salles organisent pour notre groupe, une rencontre avec les artistes après les spectacles, ce qui permet d'échanger sur les ressentis de chacun. Fréquemment nous concluons la soirée autour d'un verre pour discuter de façon informelle avec les jeunes de tout et de rien. Parfois cela permet à des jeunes de faire part de difficultés qu'ils n'ont pas réussi à verbaliser avec leur conseiller et pour certains jeunes, sortir de leur quotidien, assister à des spectacles de qualité, rencontrer des pairs, nouer des relations, ..., leur permet de reprendre confiance et de se réengager dans des démarches. Cette année, nous avons assisté à 9 pièces de théâtre, 1 spectacle de danse, 2 spectacles de cirque, 2 spectacles de musique, et nous avons aussi visité le Château de Versailles et France Miniature.

50 Bénéficiaires

154 Participations
aux 16 sorties



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

⦿ Accès au droit et aux droits

Il y a cinq ans, nous n'aurions évoqué que la thématique de l'accès au droit. Les jeunes que nous suivons ont peu de culture juridique, et ne savent où s'adresser et comment agir. Nous ne sommes pas juristes, mais sommes en capacité de donner un premier niveau d'information sur les problématiques les plus fréquentes. Elles concernent le droit du travail, période d'essai, ruptures, non-paiement des salaires ou des heures supplémentaires, les discriminations souvent liées à l'origine, le droit des étrangers, et la violence intrafamiliale. Pour les questions complexes et l'accompagnement dans les procédures, nous orientons les jeunes vers la Maison de la Justice et du Droit.

121 jeunes ont bénéficié d'une information juridique

Et il y aussi l'accompagnement à l'accès aux droits et aux démarches administratives.

Le premier contact avec la plupart des organismes ainsi que l'actualisation et le suivi des dossiers, sont maintenant dématérialisés, ce qui génère une fracture numérique. Or pour pouvoir effectuer ces démarches il faut bien sûr un ordinateur et souvent un scanner, mais surtout rentrer dans la logique de l'application, comprendre les différents champs et renseigner l'ensemble des rubriques. C'est une nouvelle mission que nous assurons, et cela représente aujourd'hui environ un poste à temps plein. Nous travaillons à la mise en place d'ateliers dédiés à ces démarches pour la rentrée.

417 jeunes accompagnés dans leurs démarches administratives

⦿ Les jeunes sous main de justice

Certains jeunes commettent parfois des excès de droit, ce qui peut entraîner une incarcération.

Nous avons piloté en 2016 pour les Missions Locales du département, la mise en place de référents justice et de permanences régulières dans les lieux de détention.

Nous intervenons déjà, mais au cas par cas et cela touchait donc peu de jeunes. Ces permanences permettent d'augmenter le nombre jeunes concernés, de travailler avec eux dans la durée, et cela renforce notre collaboration avec les éducateurs du SPIP. Nous poursuivons cet accompagnement renforcé aussi lorsque les jeunes relèvent du milieu ouvert.

78 Jeunes



DES ACTIONS BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

🕒 Parrainage

16 parrains bénévoles viennent renforcer le travail des conseillers en insertion professionnelle. Ils aident les jeunes dans la transmission des clefs de la réussite. Ils les conseillent sur leur recherche d'emploi, les informent sur les différents métiers les entraînent lors de simulations d'entretien d'embauche et les aident dans leurs démarches. Riche de parcours professionnels et de personnalités complémentaires, les parrains offrent plus qu'une écoute, ils permettent par l'échange la transmission de repères et de codes à adopter dans l'univers professionnel. Ils mobilisent également leur réseau. Nous avons constaté que les jeunes issus du quartier Politique de la Ville, le Valibout à Plaisir, mettent plus de temps avant de rejoindre le monde du travail. Le parrainage est un outil majeur pour favoriser l'égalité des chances. C'est la raison pour laquelle la Mission Locale bénéficie d'un financement spécifique de la DJSCS pour 30 jeunes domiciliés au Valibout.

91 jeunes accompagnés

Cette action bénéficie d'un financement de l'ACSE.

🕒 PLATEFORME SERVICE CIVIQUE

Le service civique, à destination des 16-25 ans est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

La mission est d'au moins 24 heures hebdomadaires, elle donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou en numéraire, pris en charge par la Mission locale, et ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.

Qu'est-ce qu'une mission de Service Civique ?

- Un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- Une mission complémentaire de l'action des salariés, des stagiaires et des bénévoles
- Une mission accessible à tous les jeunes
- Une mission permettant de vivre une expérience de mixité sociale

Chaque jeune missionné est géré administrativement et financièrement par la Mission Locale et une convention de mise à disposition établie par la Mission locale est contractualisée avec la structure d'accueil.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Voici les principales missions effectuées par les jeunes :

- * Favoriser la mixité sociale
- * Lutter contre la fracture numérique
- * Favoriser l'accès à la culture
- * Encourager la pratique d'une activité physique et d'une alimentation équilibrée

18 jeunes
ont bénéficié
de cette action

Cette action bénéficie d'un financement de l'ACSE.

🕒 **Sauveteur Secouriste du Travail**

Grâce au soutien financier de l'ACSE, la Mission Locale a proposé à 30 jeunes de passer le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail. A destination prioritairement des jeunes qui résident en Quartier Politique de la Ville, cette action permet de développer et consolider une conscience citoyenne et de mieux appréhender les premiers gestes qui sauvent. Pour certains, c'est aussi l'accès à un premier diplôme et à une ligne très valorisante sur le CV.

Cette action bénéficie d'un financement de l'ACSE.

🕒 **Le Lieu d'Écoute**

Objectifs : Le Lieu d'Écoute permet à des jeunes en souffrance psychologique rendant toute démarche d'insertion socio-professionnelle difficile voire impossible, de renouer avec certaines réalités (personnelle, sociale, économique, professionnelle) pour reprendre leurs démarches d'insertion à leur rythme en étant accompagnés, soutenus dans ce cadre spécifique qu'est le Lieu d'écoute où ils peuvent faire un travail d'élaboration sur ce qu'ils peuvent changer, retrouver une liberté d'action, de marge de manœuvre dans ce qu'ils veulent entreprendre. Principales problématiques repérées :

- Troubles d'anxiété
- Projet de vie professionnelle non réaliste
- Besoin d'une médiation familiale pour des conflits parents/jeune
- Echecs répétés dans la mise en œuvre des démarches d'insertion professionnelle
- Démotivation, manque de confiance
- Difficultés à faire ses démarches
- Situation passée de harcèlement scolaire



55 bénéficiaires

Cette action bénéficie d'un financement de l'ACSE.

🕒 Le Coaching Trek - Mobilité, Effort, Abnégation... les clefs de l'accès à l'emploi

3^{ème} et 4^{ème} éditions du Coaching Trek. Actions menées en partenariat avec l'association Nouvelles Perspectives, l'avenir est en marche. 28 participants ont bénéficié d'un accompagnement coaching pour apprendre à ne pas baisser les bras, faire preuve d'abnégation, de solidarité et reproduire ces valeurs en situation professionnelle.

Accompagnés par l'association Nouvelles Perspectives, l'avenir est en marche... ce sont les jeunes qui organisent le trek. Pour ce faire, tous les jeudis de 18h à 20h, ils se rencontrent en vue d'avancer sur le projet.

Chaque jeune se positionne comme responsable d'un axe lié à l'organisation de l'aventure : Préparation physique, préparation de l'itinéraire, vie sur place, le transport, vigilance organisationnelle etc. Les jeunes sont en situation d'agir.

Les coaching Treks ont été réalisés en avril et octobre 2017, dans le comté de Kerry. Le second trek a fait l'objet d'un reportage tourné par la société 1616 Prod intitulé « L'Homme prévoit, Dieu rit ». Qui a remporté deux prix aux festivals internationaux de La Baule et de Deauville. Vous pouvez le visionner à l'adresse :

https://youtu.be/_vYGXr_vRk4

Les résultats sont très concluants, chacun des participants a été transformé par cette expérience et tous ont accédé à une situation de formation, d'emploi en lien avec leur projet professionnel à la suite de cette aventure.

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE et de la Fondation de France.





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

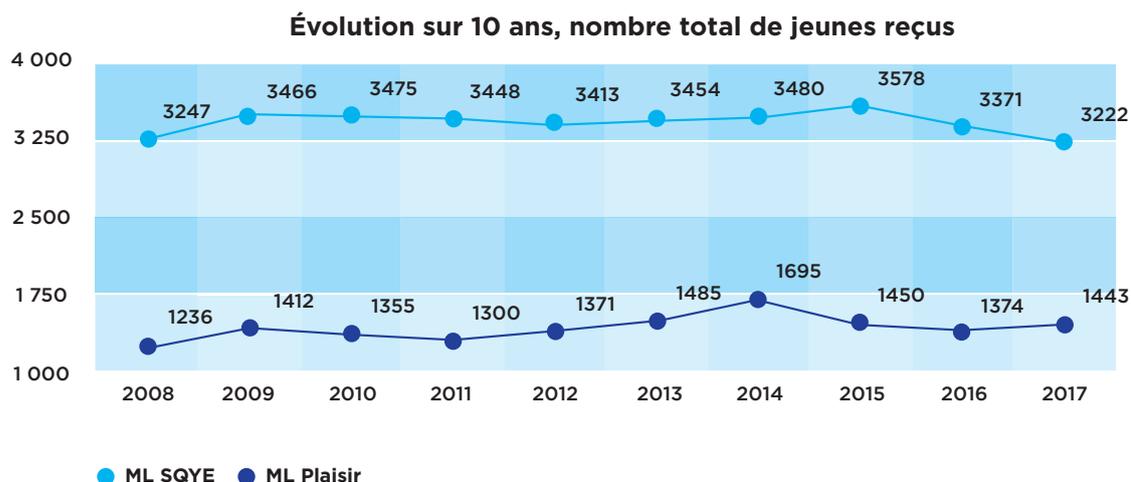
Avec la fusion de nos deux structures, nous faisons partie des 10 missions locales franciliennes accueillant le plus de jeunes, et nous sommes la plus importante des Yvelines.

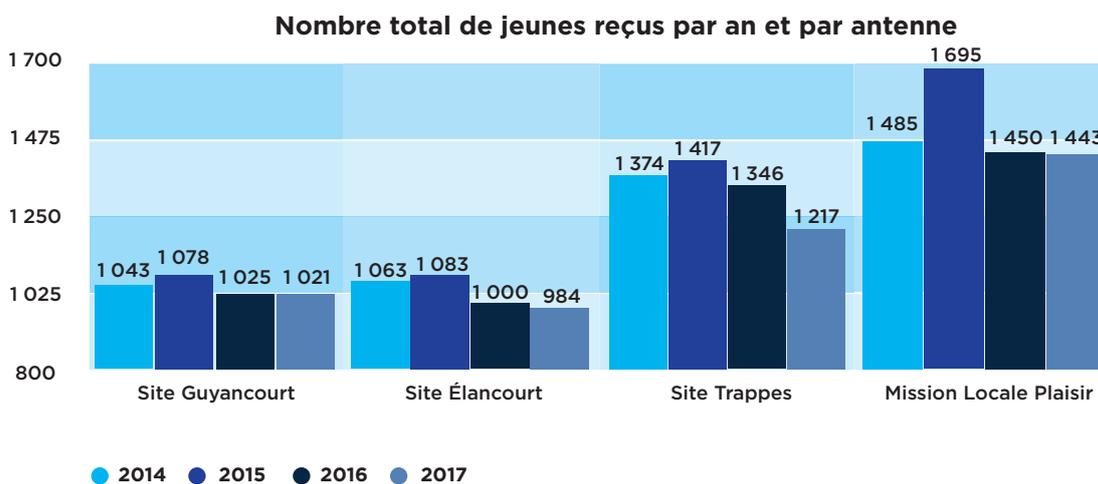
4665 jeunes accueillis

1457 nouveaux jeunes
ou premiers accueils

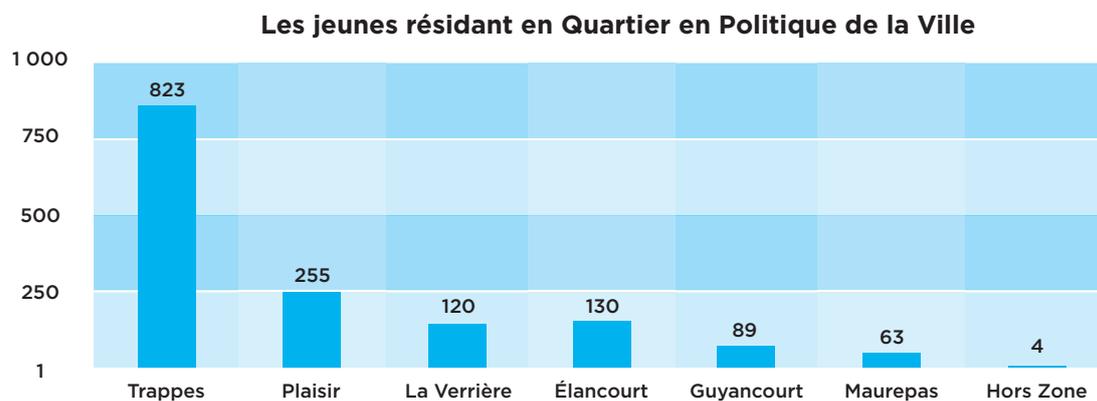
L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN 2017

Parmi les 4665 jeunes suivis, les nouveaux en représentent 31%. Les 2292 autres jeunes étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans pour 68% d'entre eux, 4 à 6 ans pour 25% et 7% fréquentent la Mission Locale depuis 7 à 12 ans. Parmi ces longs suivis, certains jeunes ont largement dépassé les 26 ans, mais ont du mal à couper le lien avec leur conseiller, et ne trouvent pas ailleurs le même service ou ne veulent pas essayer de le chercher.





92% des jeunes reçus résident dans l'un des 12 communes composant Saint-Quentin-en-Yvelines.

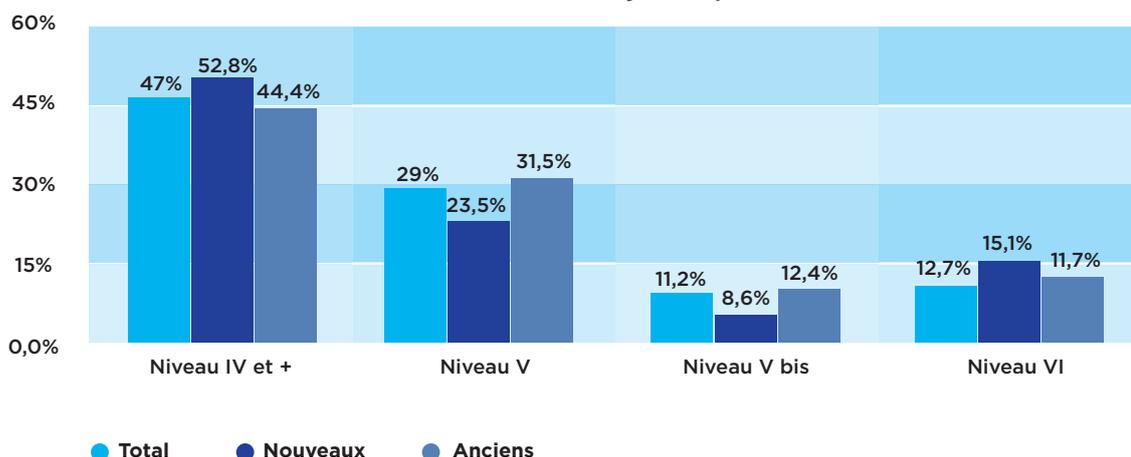


Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, **1 484 jeunes**, soit environ **32%**, résident en Quartier en Politique de la Ville, répartis sur 6 des 22 communes que nous couvrons. Le pourcentage de jeunes en QPV, est de 78% à La Verrière, 73% à Trappes, et seulement de 29% à Élancourt et Plaisir, 26% à Maurepas, et 22% à Guyancourt.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

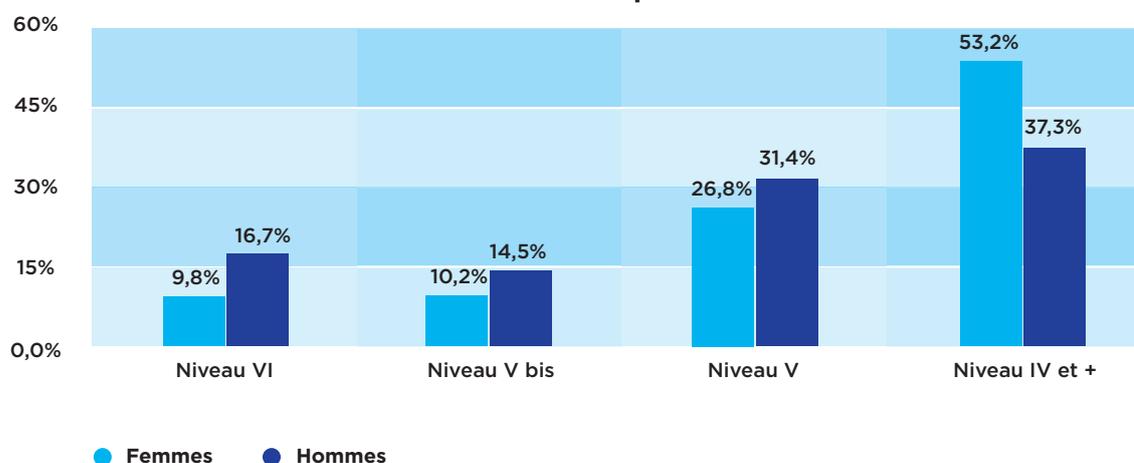
Niveaux de l'ensemble des jeunes, anciens et nouveaux



Les niveaux au premier accueil diffèrent sensiblement de ceux des « anciens ». D'une part plus de la moitié a été scolarisée jusqu'en terminale ou a poursuivi des études supérieures. Et d'autre part, ils sont plus nombreux aussi à avoir été très peu scolarisé, cela est dû à l'accueil des mineurs isolés étrangers, hébergés dans des hôtels du territoire, qui ont été peu ou pas scolarisés.

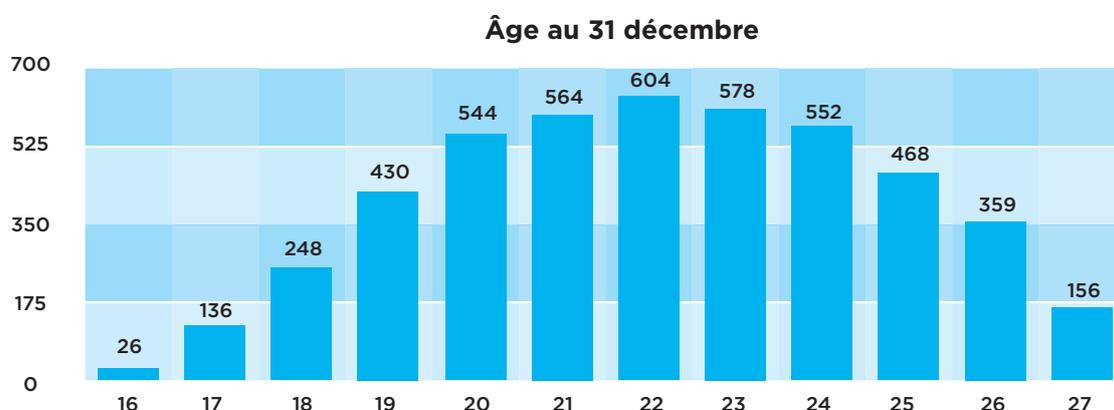
À noter que 42.6% des jeunes n'ont obtenu aucun diplôme, 26.8% ont obtenu le bac et 6.7% un diplôme supérieur.

Niveau par sexe





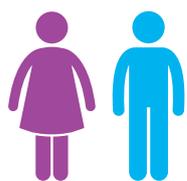
Le tableau par sexe montre que les hommes ont un niveau de formation initiale très sensiblement inférieur à celui des femmes. Ainsi, la proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes. Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 53.2% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 37.3% des hommes.



D'une année sur l'autre, la répartition par âge reste très stable. Si le pic se situe à 22 ans, on constate que la population que nous suivons est assez âgée puisque le diagramme est décalé vers la droite.

On observe peu de différence d'âge selon le sexe, hormis pour les mineurs qui sont pour 74% des hommes, on retrouve là l'impact de l'accueil des mineurs isolés étrangers, et l'effet du décrochage scolaire plus précoce chez les garçons.

Ensemble des jeunes



47,7% **52,3%**

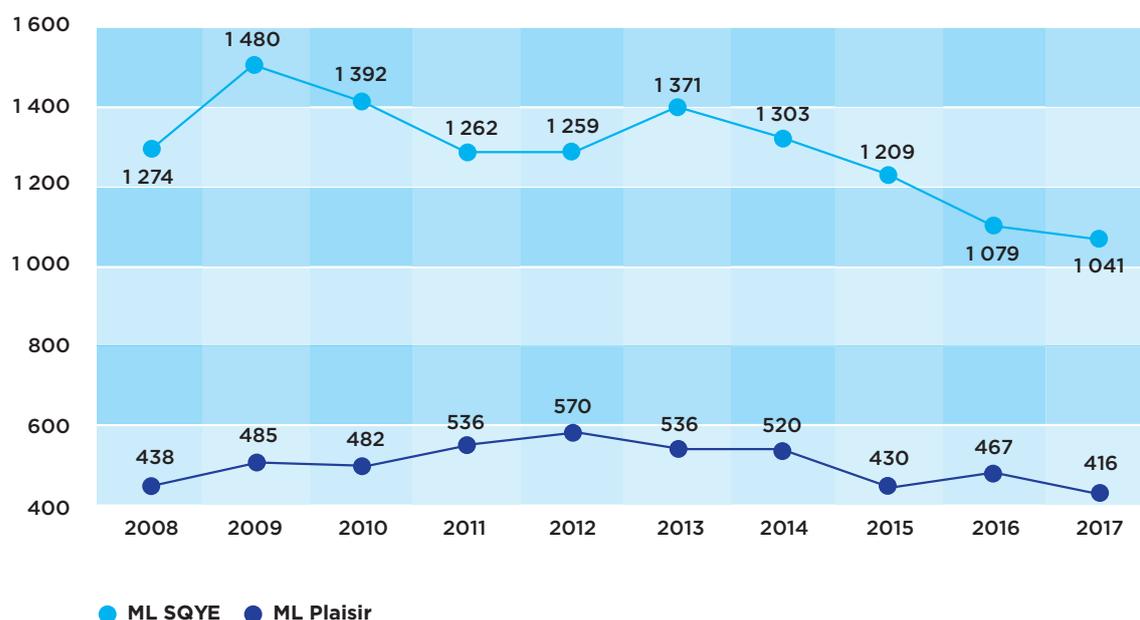
Comme chaque année, nous sommes proches de la parité. Les jeunes femmes sont légèrement minoritaires parmi l'ensemble des jeunes, et sur chacune des antennes.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

LES 1457 NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

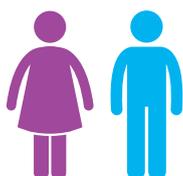
Évolution du nombre de nouveaux jeunes depuis 10 ans



Les nouveaux représentent cette année 31% de l'ensemble des jeunes reçus, et c'est la première fois depuis plus de 15 ans que ce ratio et le nombre total de nouveaux sont aussi bas.

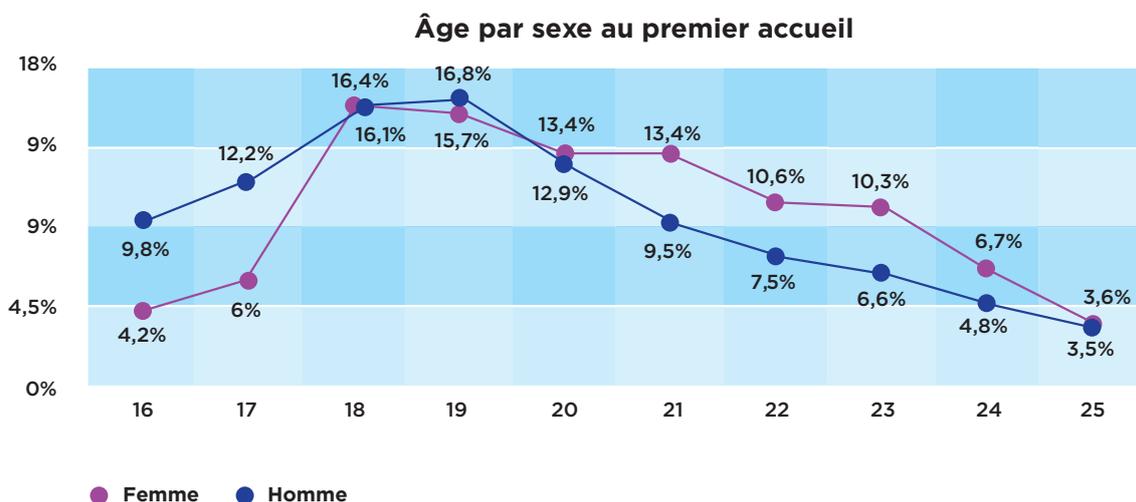
Parmi ces nouveaux, **400 résidents en QPV** dont un peu plus de 55% de trappistes. Chacun de ces jeunes va avoir besoin d'un temps d'accompagnement qui s'accroît d'année en année alors qu'ils sont plus que jamais en attente de solutions immédiates.

Le sexe des nouveaux

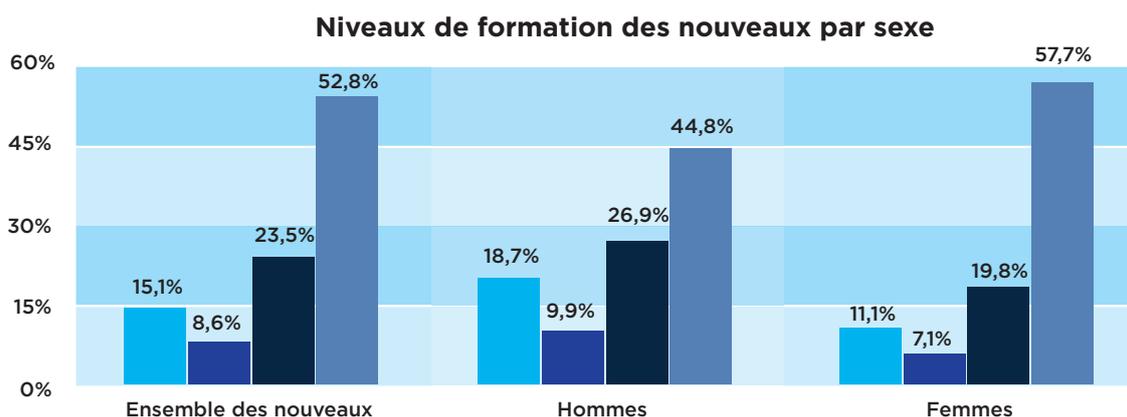


47,7% 52,3%

Comme pour l'ensemble des jeunes suivis, nous sommes très proches de la parité, Les femmes sont majoritaires sur le site du Plaisir et minoritaires sur les trois autres..



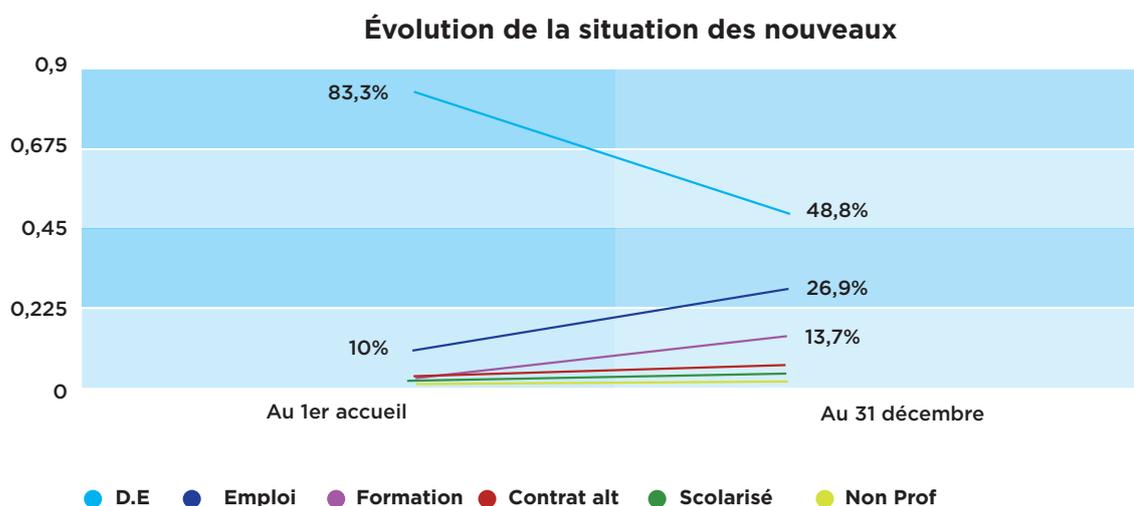
Globalement, comme les années précédentes, beaucoup plus d'hommes que de femmes ont entre 16 et 18 ans, et à l'inverse à partir de 21 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes hommes quittant le système scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité, atteignent un niveau plus élevé, et on retrouve aussi le phénomène des Mineurs Isolés Étrangers.



Plus de la moitié des nouveaux a atteint le niveau bac ou plus, ce pourcentage atteignant 57,7% pour les jeunes filles. A l'inverse les jeunes hommes sont plus nombreux pour les niveaux inférieurs. Et on retrouve les mêmes écarts selon les antennes que pour l'ensemble des jeunes suivis.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES



Lors de leur premier accueil, **83,3%** des jeunes sont demandeurs d'emploi, mais moins de la moitié d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi. Pour la plupart, leurs demandes exprimées lors de ce premier contact, concernent l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi, même si parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

10% des jeunes travaillaient lors de leur première venue à la Mission Locale, et 6% étaient en formation, en contrat en alternance ou scolarisés.

Si on regarde l'évolution de la situation de ces jeunes, celle-ci a bien évolué durant les premiers mois de leur accompagnement, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois, et donc que certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois.

Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est tombé à 48,8%, tandis que les taux de jeunes en emploi ou en formation grimpent d'environ 17% et 11%. Et environ 9% d'entre eux sont retournés en formation initiale ou préparent une formation en alternance.

Mais on voit bien ici **l'incomplétude des seuls indicateurs portant sur l'insertion professionnelle**, puisque l'on ne peut pas évaluer combien de jeunes ont trouvé à la Mission Locale une vraie écoute, une vraie empathie, à la fois bienveillante mais aussi sans concession, combien aussi pour lesquels ce n'est pas encore le moment,..., et combien aussi qui ont eu l'impression que la mission locale n'était pas en capacité de répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

🕒 Le PACEA ou Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie.

Ce dispositif a remplacé le CIVIS le premier janvier 2017. Dans sa conception, il présente l'avantage d'être un dispositif d'accompagnement global qui permet de valoriser aussi bien les problématiques professionnelles que sociales, et d'être souple pour les entrées et sorties. Mais, nous sommes confrontés à deux difficultés. D'une part, l'Etat fixe comme objectif que 80% des premiers accueils entrent dans ce dispositif, ce qui est pour nous irréaliste, car cela ne correspond ni aux attentes, besoins et fonctionnements des jeunes, et cela nécessiterait pour la Mission Locale d'y affecter des moyens humains et donc financiers qui ne sont pas associés. L'autre difficulté concerne la gestion de ce dispositif dans Imilo, très lourde, pas du tout ergonomique et donc très chronophage. En 2017, 777 jeunes sont entrés en PACEA, quand l'Etat en attendait environ 1100, et nous comptons 48% de sorties pour emploi, mais aussi 50% pour abandon ou non-respect des engagements.

🕒 La convention de partenariat renforcé avec Pôle Emploi

Cette convention comprend plusieurs volets, dont l'un prévoit que les conseillers Pôle Emploi délèguent à la Mission Locale le suivi d'une cohorte de jeunes. Ce sont plutôt des jeunes pour lesquels les conseillers Pôle Emploi ont diagnostiqué des difficultés associées, constituant des freins à l'accès rapide à l'emploi.

Pour 2017, nous avons un objectif compris dans une fourchette de 437 à 630 jeunes. 492 jeunes en ont bénéficié. 780 jeunes en sont sortis, dont 45% pour emploi, 26% pour radiation et 24% pour abandon.

Un autre volet de cette convention concerne l'échange d'information sur les offres peu qualifiées ou sur les opérations de recrutement, et cette collaboration fonctionne bien.

🕒 Zoom sur la Garantie Jeunes

La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation (sous conditions de ressources). C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière assujettie à l'engagement du jeune à réaliser :

- Des modules de formation
- Mises en situation professionnelle
- Participer à des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

- Et effectuer toutes les démarches favorisant l'insertion des jeunes éligibles. L'engagement et l'aide durent un an. L'action débute par une période d'accompagnement collectif mené en collectif qui leur permet de leur apporter le socle nécessaire pour mener à bien leur recherche.

Exemple d'action menée en partenariat dans le cadre de la Garantie Jeunes :

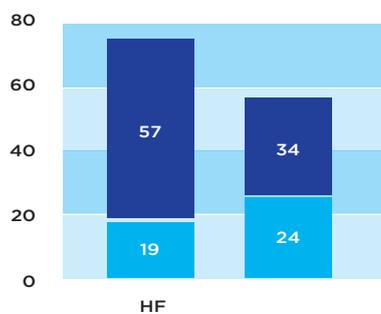
- Les visites entreprises, organisées par Face Yvelines, permet aux jeunes de découvrir le fonctionnement d'une entreprise, un secteur professionnel et divers métiers à la fois de terrain et supports à l'entreprise. L'occasion également de postuler pour une offre de stage, d'emploi voire d'alternance.

Quelques exemples d'entreprises visitées :

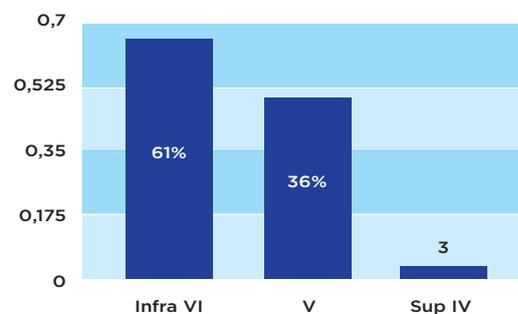
- SQYBus (secteur du transport)
- La CNIM et ENVIE (secteur du traitement des déchets)
- SODEXO et Les Glaciers Parisiens (secteur de la restauration)
- URBAN Logistique et la Plateforme de tri de La Poste (secteur de la logistique)
- JC Decaux (secteur logistique et communication)



134
entrées vers
la garantie jeune



● Plaisir ● SQY



● Global en %



On constate que 30% des jeunes ne sont pas allés au terme des douze mois d'accompagnement (déménagement, incarcération, abandon). 45 % de la cohorte a atteint les objectifs assignés par le financeur (emploi durable, 80 jours d'immersion en entreprise).

LES ACTES PROFESSIONNELS

53 018 actes professionnels
ou événements

55 091 propositions
ou actes de service

Pour chaque thème, les principaux actes de service « utilisés » en 2017

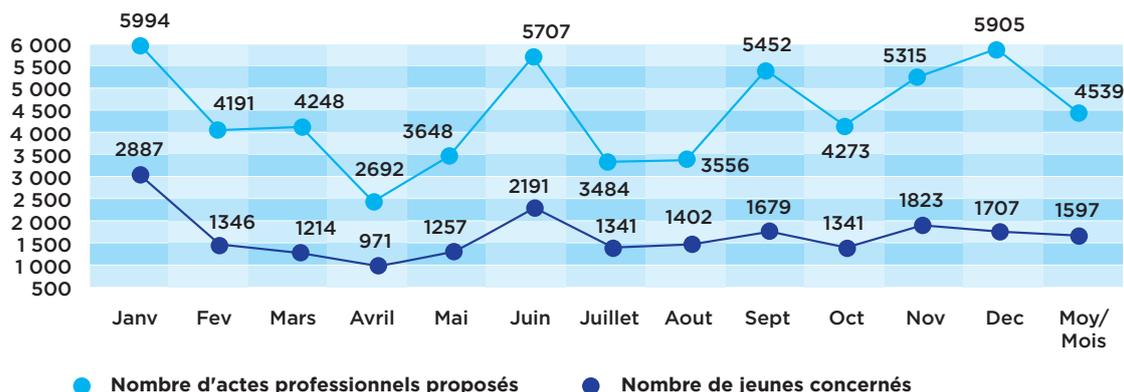
🔗 Les 53 018 actes professionnels ou événements

Nous restituons ci-dessous, notre activité, telle que nous l'avons saisie dans Imilo. Nous l'avons déjà explicité les années précédentes, la saisie sur Imilo peut être chronophage et donc les conseillers arbitrant entre la saisie et le service rendu aux jeunes ou aux entreprises, arbitrent volontiers pour ce dernier. En outre, cela peut paraître étonnant, mais il n'existe pas de charte de saisie pour Imilo, logiciel utilisé par l'ensemble des Missions Locales, juste des chartes de recueil de données pour certaines thématiques spécifiques qui n'ont aucun caractère contraignant. En agrégeant les données de nos deux Missions Locales, nous constatons que nos pratiques de saisies diffèrent fortement, cela concerne aussi bien la saisie des actes que celle des propositions et qu'un vaste chantier s'ouvre à nous



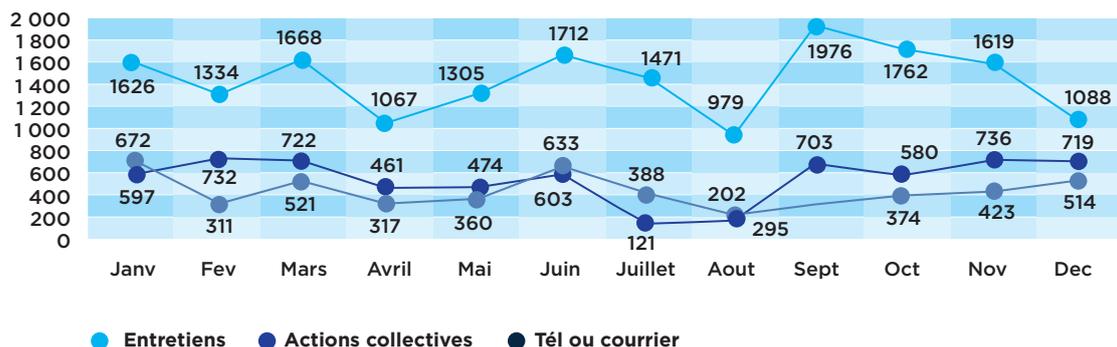
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Nombre d'actes professionnels et de jeunes en contact par mois



La courbe des actes est beaucoup plus « erratique » que celle du nombre de jeunes en contact. En effet, l'ensemble des actes professionnels est plus sensible aux envois de mails ou sms groupés pour des opérations de recrutement, des forums, ..., ou au travail de relance des jeunes sans contacts depuis quelques mois.

Nombre et type de contrat directs avec les jeunes, par mois



Nous avons fait le choix de ne présenter dans ce diagramme que les actes professionnels individualisés, qui reflètent un contact et un échange concret avec les jeunes. Les entretiens individuels qui constituent le cœur de notre relation et de notre travail avec les jeunes, mais pas l'unique modalité, en représentent 60%. On constate une certaine saisonnalité dans notre activité avec un pic de septembre à novembre, et aussi une faible fréquentation durant les périodes de congés scolaires liée en premier lieu au fonctionnement des jeunes, et aussi à une moindre disponibilité de nos moyens humains.

NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

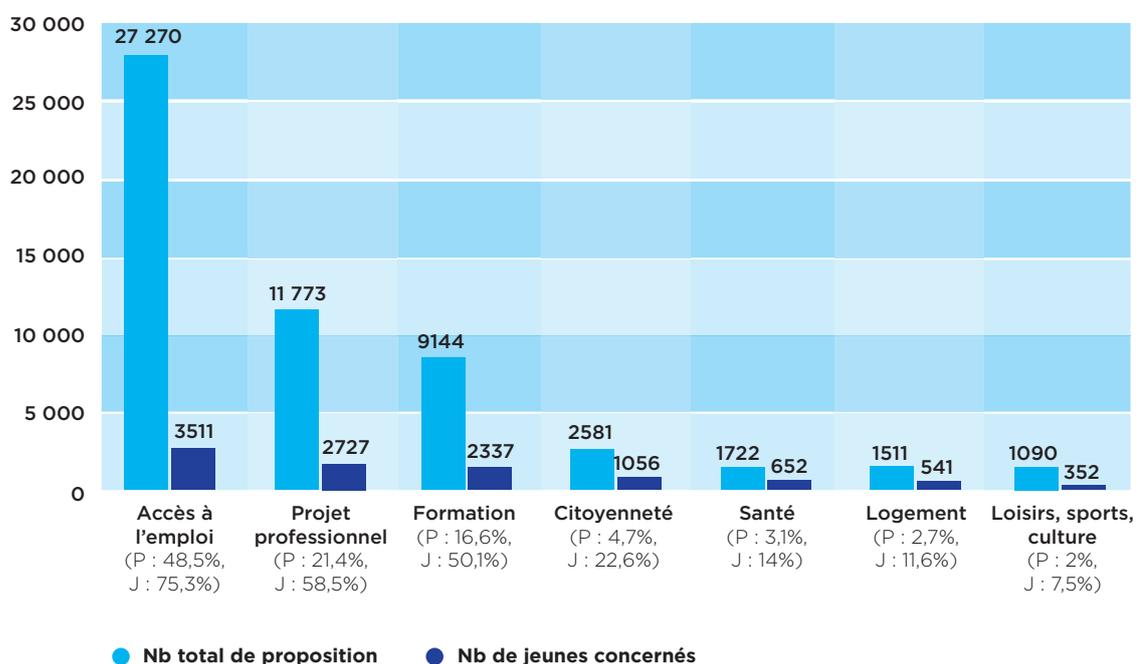


Les 55 091 propositions ou actes de service

Nous venons de présenter les événements, c'est-à-dire les contacts avec les jeunes, nous allons maintenant détailler le contenu de ce qui a été travaillé durant ces temps d'échanges, et donc apporter un éclairage qualitatif sur notre activité et sur sa diversité.

Près de la moitié des actes professionnels que nous avons réalisés concernent l'accès à l'emploi, et cela concerne les trois quarts des jeunes. Si l'on y ajoute le travail sur le projet professionnel et l'accès à la formation cela représente plus de 85% des thèmes travaillés par les conseillers. Mais les thématiques « sociales » même si elles ont généré moins d'actes professionnels ont cependant chacune concerné entre 7.5 et 22.6% des jeunes.

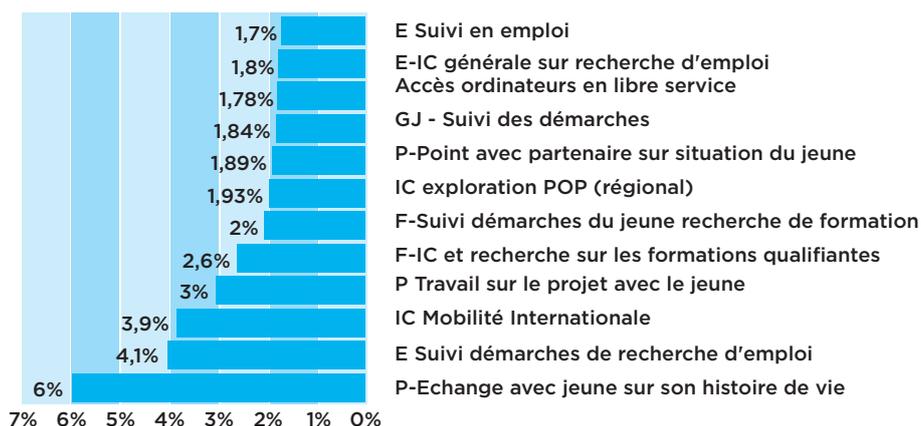
Les 55 091 actes de service par thèmes



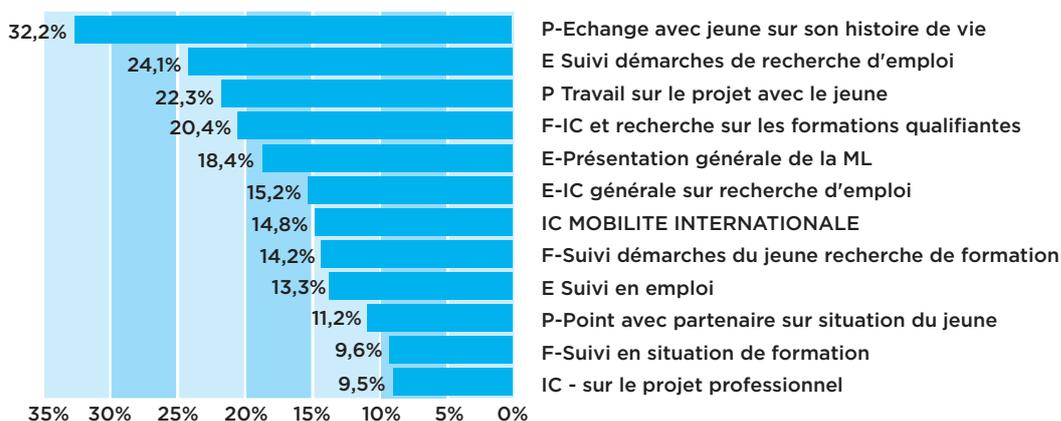


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Les 12 propositions les plus utilisées



Pourcentage de jeunes concernés par les 12 propositions les plus utilisées



Logiquement, les 12 propositions les plus utilisées concernent l'insertion professionnelle. Elles reflètent aussi les orientations et organisations, et aussi les pratiques de saisie, de nos deux structures, certaines étant beaucoup plus fréquentes ou plus rares dans l'une ou l'autre.

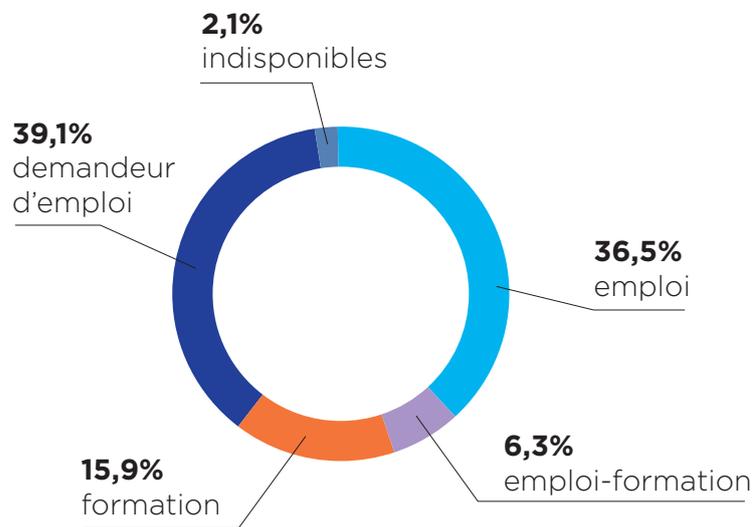


L'IMPACT EN TERME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

SITUATION DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Plus précisément, il s'agit soit de la situation des jeunes au 31 décembre, soit de la dernière situation connue.

Dernière situation connue des 4 665 jeunes



À la fin de l'année :

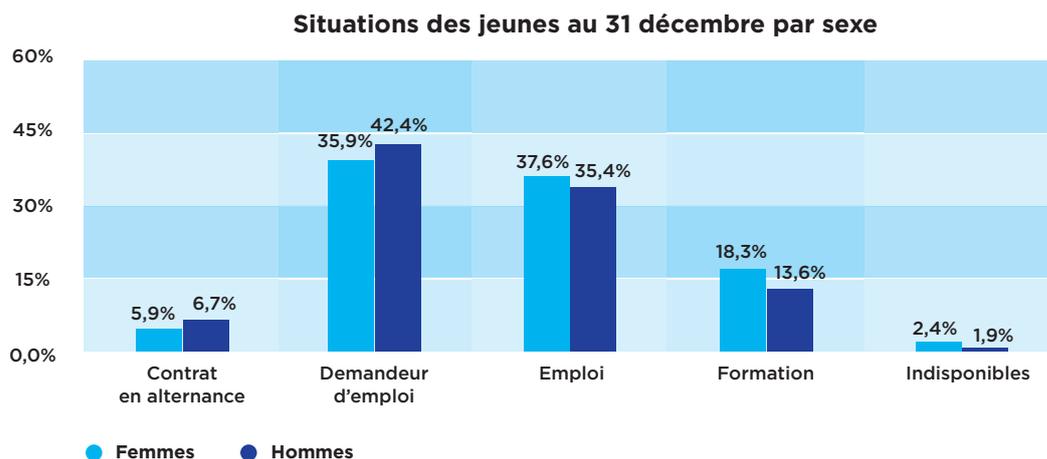
1725 jeunes sont en emploi,
692 en formation 300 en contrat en alternance,
1827 jeunes étaient demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans leurs démarches, et 95 jeunes sont indisponibles, du fait de maladie, maternité, incarcération...

Alors que nous avons réussi depuis deux ans à ce que le nombre de jeunes en emploi soit supérieur à celui des jeunes en recherche d'emploi, cette année le nombre de ces derniers est supérieur d'une centaine. L'arrêt brutal cet été des contrats aidés à destination des jeunes y est sans doute pour beaucoup. Par contre le pourcentage de jeunes en contrat en alternance ou en formation professionnelle est en hausse.

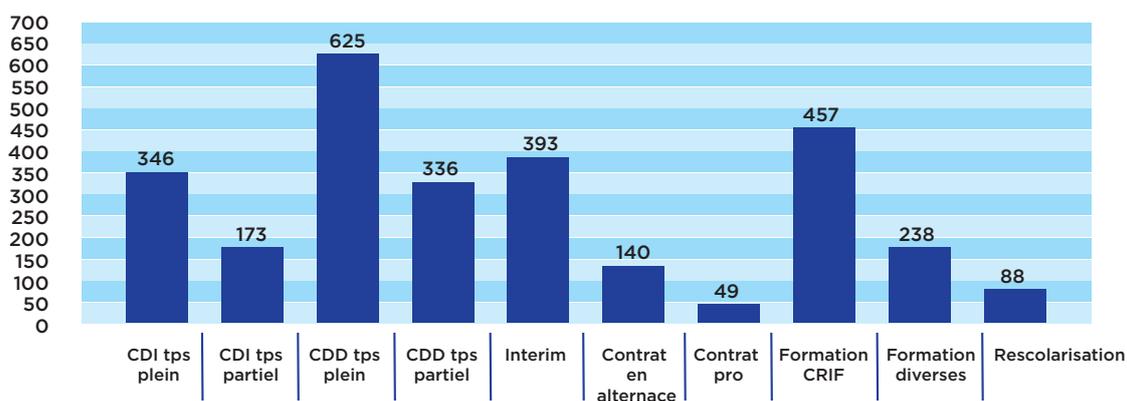


L'IMPACT EN TERME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

→ Situation des jeunes au 31 décembre 2017 par sexe



→ Principaux types d'entrées en contrats ou en formation



En 2017 nous avons saisi dans Imilo, 5430 entrées en situation dans l'année, qui ont concerné 3124 jeunes, soit 67% des jeunes en contact. Par rapport à 2016, on observe une dégradation des types d'emploi auxquels les jeunes ont accédé. Les CDI temps plein sont en forte diminution tandis qu'augmentent les CDD temps plein ou partiel ainsi que l'intérim. Les entrées en contrats en alternance restent faibles, mais les entrées en formation ont fortement augmenté.



ACTIVITÉ DES SITES

TOTAL SQYWAY 16/25						
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014
Total jeunes reçus	4665	-1,7%	4745	-5,6%	5028	2,8%
Dont nouveaux jeunes	1457	-5,8%	1546	-5,7%	1639	-7,2%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	162	3,5%	137	2,9%	124	2,6%
18-21	1786	38,3%	1787	37,7%	1990	39,6%
22-26	2717	58,2%	2821	59,5%	2914	57,8%
Sexe des jeunes reçus						
H	2441	52,3%	2464	51,9%	1813	50,7%
F	2224	47,7%	2281	48,1%	1765	49,3%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	627	13,4%	419	12,4%	445	12,4%
V Bis	519	11,1%	469	13,9%	558	15,6%
V	1344	28,8%	1043	30,9%	1155	32,3%
IV et +	2175	46,6%	1440	42,7%	1420	39,7%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	1705	36,5%	1390	41,2%	1452	40,6%
emploi-formation	296	6,3%	192	5,7%	149	4,2%
formation	741	15,9%	477	14,2%	472	13,2%
demandeur d'emploi	1826	39,1%	1237	36,7%	1448	40,5%
indisponible	97	2,1%	75	2,2%	57	1,6%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	17568	3,8	10319	3,1	11653	3,3
Activités collectives	6590	1,4	4134	1,2	3618	1,0
Téléphone et courrier	4984	1,1	4888	1,5	8887	2,5
Mail et SMS	13381	2,9	ND	ND	ND	ND
Administratif	10495	2,2	6484	1,9	6171	1,7
Total et nbr/jeune	53018	11,4	25825	7,7	30329	8,5
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	27270	75,9%	18159	74,3%	17235	70,4%
Formation	9144	50,2%	7777	54,6%	9109	54,4%
Projet professionnel	11773	58,5%	13350	72,4%	14512	73,6%
Logement	1511	11,0%	1383	12,9%	1621	12,9%
Citoyenneté	2581	22,6%	1581	21,7%	1616	20,6%
Santé	1722	14,0%	1190	14,7%	1015	5,7%
Loisirs, sport, culture	1090	7,5%	1032	6,1%	1290	12,4%
Total et Nombre/jeune	55091	11,8	44472	9,4	46398	13,0

SQYWAY 16/25-FC-SV juin 2018



ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SITE GUYANCOURT						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2017
Total jeunes reçus	1021	-0,4%	1025	-4,9%	1078	3,4%	22%
Dont nouveaux jeunes	382	13,7%	336	-21,9%	430	-3,8%	26%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	32	3,1%	34	3,3%	27	2,5%	20%
18-21	419	41,0%	395	38,5%	464	43,0%	23%
22-26	570	55,8%	596	58,1%	587	54,5%	21%
Sexe des jeunes reçus							
H	535	52,4%	519	50,6%	555	51,5%	22%
F	486	47,6%	506	49,4%	523	48,5%	22%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	78	7,6%	72	7,0%	67	6,2%	12%
V Bis	133	13,0%	143	14,0%	165	15,3%	26%
V	320	31,3%	337	32,9%	378	35,1%	22%
IV et +	490	48,0%	473	46,1%	468	43,4%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	361	35,4%	436	42,5%	419	38,9%	21%
emploi-formation	72	7,1%	52	5,1%	42	3,9%	24%
formation	165	16,2%	125	12,2%	123	11,4%	22%
demandeur d'emploi	397	38,9%	392	38,2%	483	44,8%	22%
indisponible	26	2,5%	20	2,0%	11	1,0%	27%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	2 840	2,8	2 603	2,5	2 944	2,7	16%
Activités collectives	1 466	1,4	1 173	1,1	1 009	0,9	22%
Téléphone et courrier	735	0,7	1 185	1,2	2 076	1,9	15%
Mail et SMS	274	0,3	ND	ND	ND	ND	2%
Administratif	1 939	1,9	1 769	1,7	2 150	2,0	18%
Total et nbre/jeune	7 254	7,1	6 730	6,6	8 179	7,6	14%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	4 834	75,4%	4 937	71,2%	4 487	70,5%	18%
Formation	1 823	51,1%	2 032	48,6%	2 584	52,4%	20%
Projet professionnel	2 500	54,8%	2 832	62,7%	3 543	66,3%	21%
Logement	342	11,2%	402	11,1%	446	12,1%	23%
Citoyenneté	377	17,0%	352	18,7%	429	20,9%	15%
Santé	259	8,7%	191	8,2%	139	6,2%	15%
Loisirs, sport, culture	149	3,6%	129	2,1%	122	2,5%	14%
Total et Nombre/jeune	10284	10,1	10875	10,6	11750	10,9	19%

SQYWAY 16/25-FC-SV juin 2018

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE ELANCOURT						% tot ML
2013	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2017
Total jeunes reçus	984	-1,6%	1000	-7,7%	1083	1,9%	21%
Dont nouveaux jeunes	334	-7,0%	359	-9,6%	397	-3,2%	23%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	65	6,6%	47	4,7%	33	3,0%	40%
18-21	398	40,4%	388	38,8%	436	40,3%	22%
22-26	521	52,9%	565	56,5%	614	56,7%	19%
Sexe des jeunes reçus							
H	521	52,9%	515	51,5%	553	51,1%	21%
F	463	47,1%	485	48,5%	530	48,9%	21%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	173	17,6%	153	15,3%	151	13,9%	28%
V Bis	110	11,2%	127	12,7%	145	13,4%	21%
V	251	25,5%	278	27,8%	334	30,8%	22%
IV et +	450	45,7%	442	44,2%	453	41,8%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	388	39,4%	426	42,6%	452	41,7%	23%
emploi-formation	70	7,1%	71	7,1%	58	5,4%	24%
formation	166	16,9%	157	15,7%	170	15,7%	22%
demandeur d'emploi	335	34,0%	326	32,6%	385	35,5%	18%
indisponible	25	2,5%	20	2,0%	18	1,7%	26%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3124	3,2	3475	3,5	3670	3,4	18%
Activités collectives	1724	1,8	1532	1,5	1255	1,2	26%
Téléphone et courrier	1188	1,2	2037	2,0	2614	2,4	24%
Mail et SMS	285	0,3	ND	ND	ND	ND	2%
Administratif	1800	1,8	1985	2,0	1674	1,5	17%
Total et nbr/jeune	8121	8,3	9029	9,0	9213	8,5	15%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6259	76,0%	6 034	75,1%	5 456	67,3%	23%
Formation	2388	56,3%	2 686	55,9%	2 538	53,0%	26%
Projet professionnel	3714	76,3%	5 145	77,0%	5 149	76,8%	32%
Logement	341	12,0%	356	11,0%	447	12,7%	23%
Citoyenneté	471	21,7%	465	21,6%	474	21,2%	18%
Santé	407	13,5%	384	13,9%	331	11,4%	24%
Loisirs, sport, culture	295	9,7%	474	8,5%	462	8,1%	27%
Total et Nombre/jeune	13875	14,1	15544	15,5	14857	13,7	25%

SQYWAY 16/25-FC-SV juin 2018



ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SITE TRAPPES						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2017
Total jeunes reçus	1217	-9,6%	1346	-5,0%	1417	3,1%	26%
Dont nouveaux jeunes	325	-15,4%	384	0,5%	382	-14,3%	22%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	35	2,9%	29	2,2%	32	2,3%	22%
18-21	455	37,4%	482	35,8%	518	36,6%	25%
22-26	727	59,7%	835	62,0%	867	61,2%	27%
Sexe des jeunes reçus							
H	626	51,4%	689	51,2%	705	49,8%	26%
F	591	48,6%	657	48,8%	712	50,2%	27%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	194	15,9%	194	14,4%	227	16,0%	31%
V Bis	156	12,8%	199	14,8%	248	17,5%	30%
V	366	30,1%	428	31,8%	443	31,3%	22%
IV et +	501	41,2%	525	39,0%	499	35,2%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	446	36,6%	528	39,2%	581	41,0%	26%
emploi-formation	55	4,5%	69	5,1%	49	3,5%	19%
formation	155	12,7%	195	14,5%	179	12,6%	21%
demandeur d'emploi	532	43,7%	519	38,6%	580	40,9%	29%
indisponible	29	2,4%	35	2,6%	28	2,0%	30%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeun							
Entretiens individuels	4099	3,4	4241	3,2	5039	3,6	23%
Activités collectives	2020	1,7	1429	1,1	1354	1,0	31%
Téléphone et courrier	1023	0,8	1666	1,2	4197	3,0	21%
Mail et SMS	391	0,3	ND	ND	ND	ND	3%
Administratif	2409	2,0	2730	2,0	2347	1,7	23%
Total et nbre/jeune	9942	8,2	10066	7,5	12937	9,1	19%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 855	73,5%	7 188	75,9%	7 292	72,5%	25%
Formation	2 704	56,2%	3 059	58,2%	3 987	56,9%	30%
Projet professionnel	4 226	72,1%	5 373	76,4%	5 820	76,6%	36%
Logement	541	15,6%	625	15,8%	728	13,5%	36%
Citoyenneté	800	23,8%	764	24,1%	713	19,8%	31%
Santé	744	23,8%	615	20,3%	545	17,9%	43%
Loisirs, sport, culture	475	9,0%	429	7,3%	706	6,3%	44%
Total et Nombre/jeune	16345	13,4	18053	13,4	19791	14,0	30%

SQYWAY 16/25-FC-SV juin 2018

ACTIVITÉ DES SITES



Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL SITE PLAISIR						% tot ML
	2017	2017 / 2016	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2017
Total jeunes reçus	1443	5,0%	1374	-5,2%	1450	-14,5%	31%
Dont nouveaux jeunes	416	-10,9%	467	8,6%	430	-17,3%	29%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	30	2,1%	27	2,0%	32	2,3%	19%
18-21	514	35,6%	522	38,0%	572	36,6%	29%
22-26	899	62,3%	825	60,0%	846	61,2%	33%
Sexe des jeunes reçus							
H	759	52,6%	741	53,9%	ND	ND	31%
F	684	47,4%	633	46,1%	ND	ND	31%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	182	12,6%	ND	ND	ND	ND	29%
V Bis	120	8,3%	ND	ND	ND	ND	23%
V	407	28,2%	ND	ND	ND	ND	22%
IV et +	734	50,9%	ND	ND	ND	ND	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	510	35,3%	ND	ND	ND	ND	30%
emploi-formation	99	6,9%	ND	ND	ND	ND	33%
formation	255	17,7%	ND	ND	ND	ND	34%
demandeur d'emploi	562	38,9%	ND	ND	ND	ND	31%
indisponible	17	1,2%	ND	ND	ND	ND	18%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	7505	5,2	ND	ND	ND	ND	43%
Activités collectives	1380	1,0	ND	ND	ND	ND	21%
Téléphone et courrier	2038	1,4	ND	ND	ND	ND	41%
Mail et SMS	12431	8,6	ND	ND	ND	ND	93%
Administratif	4347	3,0	ND	ND	ND	ND	41%
Total et nbre/jeune	27701	19,2	ND	ND	ND	ND	52%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	9 322	76,1%	ND	ND	ND	ND	34%
Formation	2 229	40,0%	ND	ND	ND	ND	24%
Projet professionnel	1 333	37,4%	ND	ND	ND	ND	11%
Logement	287	8,2%	ND	ND	ND	ND	19%
Citoyenneté	933	26,2%	ND	ND	ND	ND	36%
Santé	312	9,7%	ND	ND	ND	ND	18%
Loisirs, sport, culture	171	7,6%	ND	ND	ND	ND	16%
Total et Nombre/jeune	14587	10,1	ND	ND	ND	ND	26%

SQYWAY 16/25-FC-SV juin 2018



NOMBRE DE JEUNES PAR COMMUNE

	2017		2016	
	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils
Coignières	104	60	104	41
Elancourt	448	141	433	148
Guyancourt	406	145	422	128
La Verrière	153	37	169	47
Les Clayes-sous-bois	352	118	279	122
Magny les Hameaux	116	46	104	30
Maurepas	239	84	230	77
Montigny le Bretonneux	312	112	325	123
Plaisir	783	200	824	237
Trappes en Yvelines	1132	305	1274	365
Voisins le Bretonneux	73	35	71	26
Villepreux	147	54	139	54
Total Saint Quentin en Yvelines	4265	1337	4374	1398
Beynes	87	25	81	30
Bois d'Arcy	104	38	104	54
Chavenay	4	0	2	2
Jouars-Pontchartrain	20	10	20	8
Le Mesnil Saint-Denis	25	8	32	13
Neauphle le Château	31	10	35	15
Neauphle le Vieux	5	2	4	1
Saint-Germain de la Grange	11	2	5	3
Saint-Rémy l'Honoré	3	1	5	1
Thiverval-Grignon	8	3	5	3
Total autres communes	298	99	293	130
Hors territoire	102	21	78	18
TOTAL	4665	1457	4745	1546